



CATALOGUE



Signalétique
préventive
et sécuritaire

Novembre 2024



MSA de Picardie



santé
famille
retraite
services

La MSA vous accompagne...

La Mutualité Sociale Agricole accompagne depuis de nombreuses années l'ensemble des acteurs du monde agricole dans l'amélioration des conditions de travail.

De nombreux outils ont ainsi été réalisés par le service Santé Sécurité au Travail de la MSA de Picardie.

Réunis aujourd'hui dans ce catalogue, vous pouvez vous les procurer en nous retournant le bon de commande situé en dernière page, ou en vous rapprochant de nos espaces accueil.

Pour connaître l'espace accueil le plus proche de chez vous, connectez-vous sur notre site : **picardie.msa.fr**

Les panneaux de prévention



Page 4 à 6 Installation agricole

Défense de monter
Attention passage de chariots
Caristes en conduisant
Danger sol glissant
Permis du feu obligatoire
Issue de secours
Entrée interdite
Accès interdit
Affichage obligatoire
Premiers secours
Tenir la rampe
Appareil à mise en route automatique
Risque asphyxie



Page 7 et 8 Phytosanitaire

Phyt'attitude
Local de stockage de produits phytosanitaires
Tableau incompatibilités
Danger produits toxiques
Insecticides
Fongicides
Herbicides
Régulateurs de croissances
Adjuvants
CMR
PPNU
Entrée interdite
Zone traitée



Page 9 et 10 Prévention corporelle

Protection obligatoire de la vue
Port de gants de sécurité obligatoire
Protection obligatoire des voies respiratoires
Équipement anti-bruit obligatoire
Chaussures de sécurité obligatoire
Port du harnais de sécurité obligatoire
Planches d'autocollants équipements de protection individuelle
Désinfection des bottes



Page 10 Prévention tabac

Interdiction de fumer ou vapoter



Page 11 Prévention routière

Défense de fumer / pas de téléphone au volant
Stationnez en marche arrière
Port de la ceinture de sécurité
Tracteur angles morts
Je m'attache, je me protège



Page 12 Consignes

L'usage du téléphone portable est interdit dans cette salle
Interdiction de manger, fumer, porter des bijoux
Eteindre la lumière
Accident ligne électrique HT
Numéros des secours
Jeter vos déchets



Page 13 Prévention silo

Consignes de sécurité
Fosse de réception
Bandes transporteuses
Nettoyeur - séparateur - trieur
Cellules - boisseau de chargement



Page 14 Chute en hauteur

Echelle interdite
Perche
PIR Interdit
Tracteur
Panneau d'informations
Adhésif PIR, nacelle, échafaudage



Installation agricole



► **Etiquette adhésive**

Format 20 x 30 cm
Référence IA1



► **Etiquette adhésive**

Format 13 x 18 cm
Référence IA3



► **Panneau**

Format 20 x 30 cm
Référence IA2



► **Panneau**

Format 20 x 30 cm
Référence IA4



► **Panneau**

Format 30 x 30 cm

Référence IA5



► **Panneau recto et verso**

Format 20 x 30 cm

Référence IA6



► **Panneau**

Format 20 x 30 cm

Référence IA7

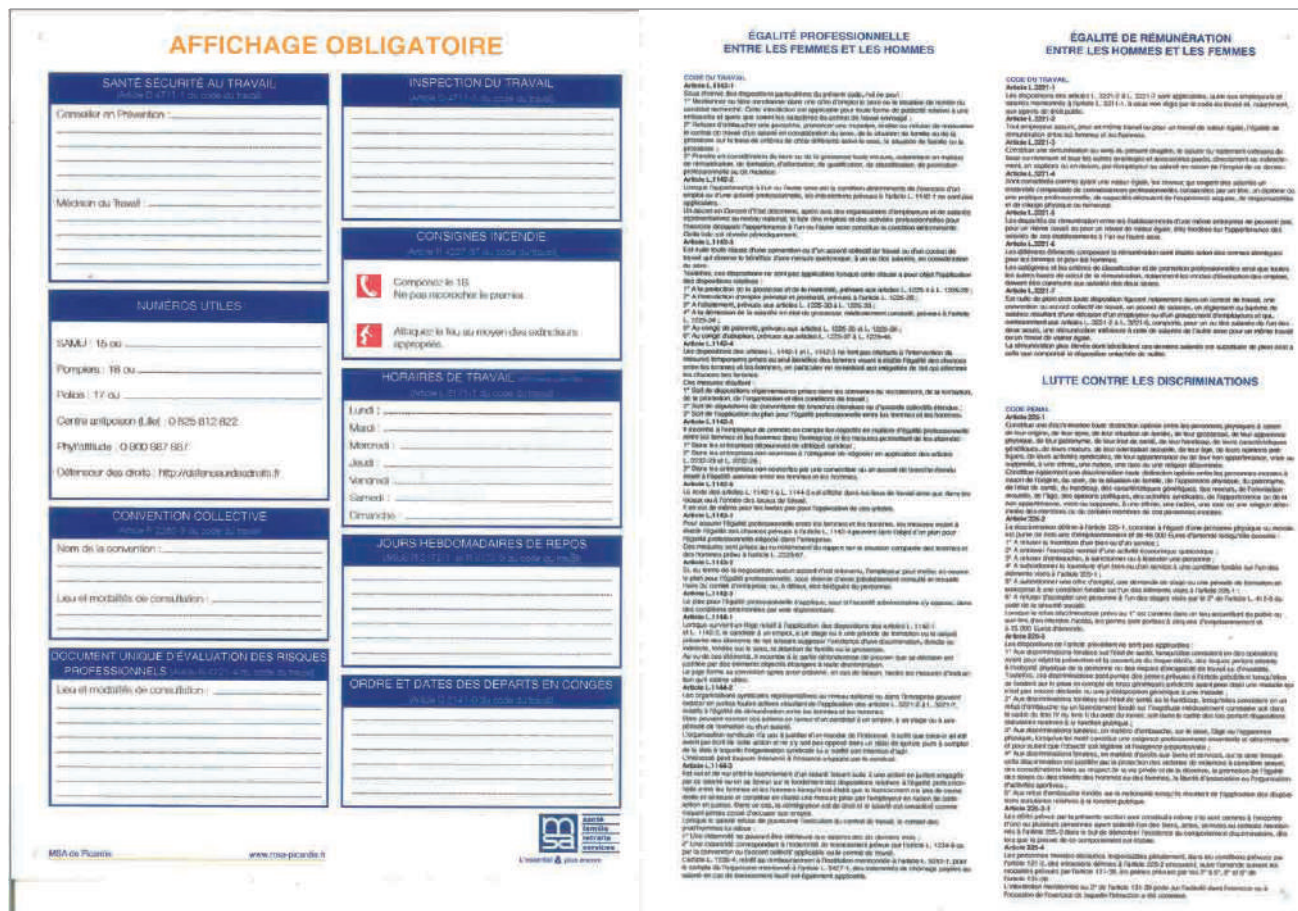


► **Panneau**

Format 20 x 30 cm

Référence IA8

Installation agricole



► Panneau

Format 40 X 60 cm

Référence IA9



► Etiquette adhésive

Format 11 x 11 cm

Référence IA10



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm

Référence IA11



► Panneau

Format 10 x 30 cm

Référence IA12



**Risque
d'asphyxie**



► Panneau

Référence IA13



Phytosanitaire



► Etiquette adhésive

Format 17,5 x 9,2 cm

Référence PH1



► Panneau

Format 29,7 x 40 cm

Référence PH2

TABLEAU DES INCOMPATIBILITÉS DE STOCKAGE ENTRE PRODUITS CHIMIQUES

	+	X	X	X	X	X	+	X
	X	+	X	X	X	X	X	X
	X	X	O	X	X	X	+	X
	X	X	X	O	O	O	O	O
	X	X	X	+	O	+	+	+
	+	X	+	+	O	+	+	+
	X	X	X	+	O	+	+	+
	X	X	X	+	O	+	+	+

X Ne peuvent pas être stockés ensemble

O Peuvent être stockés ensemble sous certaines conditions

+

► Etiquette adhésive

Format 15 x 21,5 cm

Référence PH3

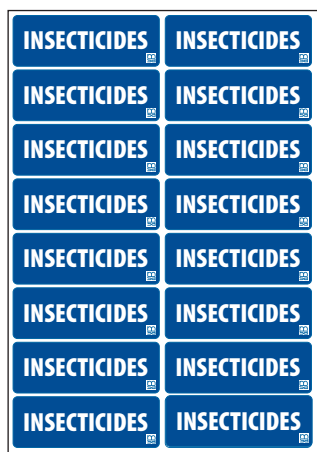
► Panneau

Format 20 x 30 cm

Référence PH4

catalogue de la signalétique préventive et sécuritaire / 07

Phytosanitaire



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Référence PH5



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Référence PH6



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Adhésif

Référence PH7



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

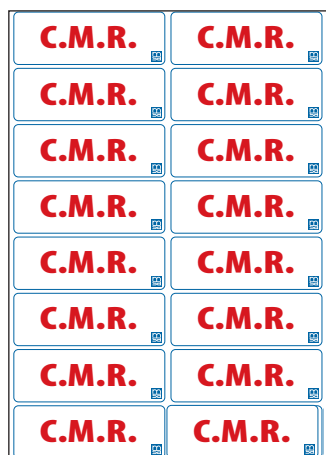
Référence PH8



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Référence PH9



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Référence PH10



► Etiquette adhésive

Format 10 x 3,5 cm

Référence PH11



► Etiquette adhésive

Format 35 x 10,5 cm

Référence PH12



► Panneau recto-verso

Format 24 x 24cm

Référence PH13



Prévention corporelle



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR1



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR4



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR2



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR5



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR3



► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR6

Prévention corporelle



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm
Référence PCOR7



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm
Référence PCOR8



► Etiquette adhésive

Format 20 x 30 cm
Référence PCOR9



Prévention tabac



► Etiquette adhésive

Format 21 x 15 cm
Référence PT1



Prévention routière



► Etiquette adhésive

Format 7 x 7 cm
Référence PR1



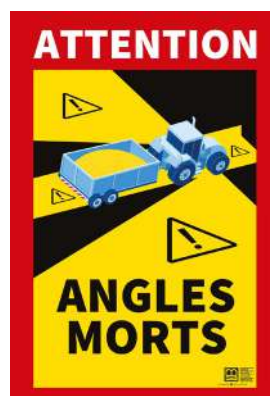
► Panneau

Format 20 x 30 cm
Référence PR2



► Etiquette adhésive

Format 9 x 9 cm
Référence PR3



► Etiquette adhésive

Format 17 x 25 cm
Référence PR4



► Etiquette adhésive

Format de la planche 21 x 29,7 cm
Référence PR5



Consignes



► **Panneau**
Format 21 x 29,7 cm
Référence PC1



► **Panneau**
Format 21 x 29,7 cm
Référence PC2



► **Etiquette adhésive**
Format 10 x 10 cm
Référence PC3



► **Etiquette adhésive**
Format 18 x 13 cm
Référence PC4



► **Etiquette adhésive**
Format 8,5 x 5,5 cm
Référence PC5



► **Panneau**
Format 21 x 29,7 cm
Référence PC6



► **Panneau**
Format 21 x 29,7 cm
Référence PC7



Prévention silo

CONSIGNES DE SÉCURITÉ pour l'exécution de travaux à l'intérieur des accumulateurs de matière (silo, fosse de réception, boisseau)

Arrêté du 28 mars 1979, paru au Journal Officiel du 6 mai 1979, modifié par décret n° 2011-774 du 28 juin 2011.

INTERDICTION ABSOLUE
à toutes personnes de pénétrer
à l'intérieur des accumulateurs sauf sur l'ordre
de M. _____ ou M. _____



> Toutes les interventions sont réalisées SYSTEMATIQUEMENT à 2

CONSIGNES GÉNÉRALES

> Ne pas stationner en-dessous des ouvertures de vidange

> Tous les travaux par points chauds (meulage, soudage...) doivent faire l'objet de la procédure de permis de feu



> Interdiction de fumer



> Utiliser les Equipements de Protection Individuelle adaptés :



> Pour les opérations de chargement - déchargement avec une entreprise extérieure (transporteur par exemple) : rédiger le protocole de sécurité



Panneau

Format 29 x 42 cm

Référence PS1

BANDES TRANSPORTEUSES - ELEVATEURS - VIS DE REPRISE	
RISQUES	MESURES DE PREVENTION
- Happement par contact avec élément mobile - Chute de hauteur - Asphyxie en espace confiné / travail en point bas : fosse, pied d'élevateur... (CO₂, gaz toxique et mortel, dégagé par respiration du grain) - Incendie	- Les trappes de visite doivent être fermées et verrouillées. - Capoter les machines pour éviter les contacts avec les organes de transmission : présence de cartes de protection sur les arbres, courroies ou chaînes d'entraînement de la machine. - Interdiction de remettre en marche l'installation : arrêter et consigner la machine pour toute intervention afin d'éviter sa remise en route. BANDES TRANSPORTEUSES ET REDLERS : - Capoter les vis et les redlers. - Insérer des barrières et câbles d'arrêt d'urgence. VIS DE REPRISE : - Protéger les pieds de vis. - Prévoir pour la manipulation des vis : des patins, d'étrépeurs... - Emprunter les accès de circulation sécurisés et conformes. - Ventiler les locaux (pied d'élevateur). - Interdiction de fumer/vapeur.

Panneau

Format 30 x 20 cm

Référence PS3

NETTOYEUR - SEPARATEUR - TRIEUR	
RISQUES	MESURES DE PREVENTION
- Happement par contact avec élément mobile - Chute de plein pied - Bruit - Port de charges (grilles de calibrage) - Incendie - Poussière	- Capoter la machine pour éviter les contacts avec les organes de transmission : présence de cartes de protection sur les arbres, courroies ou chaînes d'entraînement de la machine. - Identifier les différentes commandes (arrêt, arrêt, réglage...). - Interdiction de remettre en marche l'installation : arrêter et consigner la machine pour toute intervention afin d'éviter sa remise en route. - Porter une protection contre le bruit. - Porter un masque de protection respiratoire de type P2 ou P3. - Installer un bouton d'arrêt d'urgence. - Adapter les postures appropriées lors de la manutention : porter à 2 si possible / utiliser des outils d'aide à la manutention (chariot, transpalette, palette...). - Interdiction de fumer/vapeur. - Nettoyer régulièrement les locaux : aspirer pour éviter de glisser sur du grain tombé au sol et éviter l'accumulation de poussières.

Panneau

Format 30 x 20 cm

Référence PS4

FOSSE DE RECEPTION	
RISQUES	MESURES DE PREVENTION
- Ensevelissement - Chute de plein pied - Ecrasement lié à la circulation d'un véhicule - Explosion - Asphyxie en espace confiné / travail en point bas : fosse, pied d'élevateur... (CO₂, gaz toxique et mortel, dégagé par respiration du grain) - Chute de hauteur - Incendie	CHARGEMENT OU DECHARGEMENT DE MATIERE : - travailler sans grille autour des bords de chute de personnes ou d'objets. - Nettoyer régulièrement les locaux : aspirer pour éviter de glisser sur du grain tombé au sol et éviter l'accumulation de poussières. - Glisser le chariot en se positionnant à l'arrêt du véhicule (sans d'un glissement de personnes). INTERVENTION DANS LA FOSSE : - Interdiction de descendre seul sans surveillance de chef d'exploitation et sous la surveillance du robot et en présence d'un autre personnel habilité. - Interdiction de remettre en marche l'installation : arrêter et consigner la machine pour toute intervention afin d'éviter sa remise en route. - Ventiler les locaux. - Porter un système anti-chute et vérifier la solidité des points d'ancrage. - Interdiction de fumer/vapeur.

Panneau

Format 30 x 20 cm

Référence PS2

CELLULES - BOISSEAU DE CHARGEMENT	
RISQUES	MESURES DE PREVENTION
- Ensevelissement - Chute de plein pied - Ecrasement lié à la circulation d'un véhicule - Explosion - Asphyxie en espace confiné / travail en point bas : fosse, pied d'élevateur... (CO₂, gaz toxique et mortel, dégagé par respiration du grain) - Chute de hauteur - Incendie	- Emprunter les accès de circulation sécurisés et conformes. - L'usage par les trappes de déchargement n'est possible que si la cellule est totalement vide (risque d'effondrement du matériel comprimé à l'arrêt) - enlever complètement par le conduit visuel depuis le haut. - Avant toute descente dans la cellule, arrêter et consigner les organes d'alimentation et de vidange des installations. L'arrêt dans un accumulateur de matière en cours de vidange est rigoureusement interdit. - Ventiler les locaux. - Porter un système anti-chute et vérifier la solidité des points d'ancrage. - Lorsque la cellule n'est pas complètement vide, l'accès ne peut être donné que par le haut. Le descente doit se faire sur l'axe du chariot d'exploitation sous la surveillance de celui-ci ou à défaut d'une autre personne habilitée, et pendant toute la durée de l'intervention. La surveillance ne doit pas être interrompue. L'arrêt dans un accumulateur de matière en cours de vidange est rigoureusement interdit. - Se tenir en-dessous du niveau le plus élevé de la matière stockée (voir y prendre appui - voir par ailleurs les règles de sécurité pour le pied de charge, soit directement, soit par l'intermédiaire du matériel utilisé pour la descente (ex : échelle en appui sur la machine)). - Interdiction de fumer/vapeur.

Panneau

Format 30 x 20 cm

Référence PS5



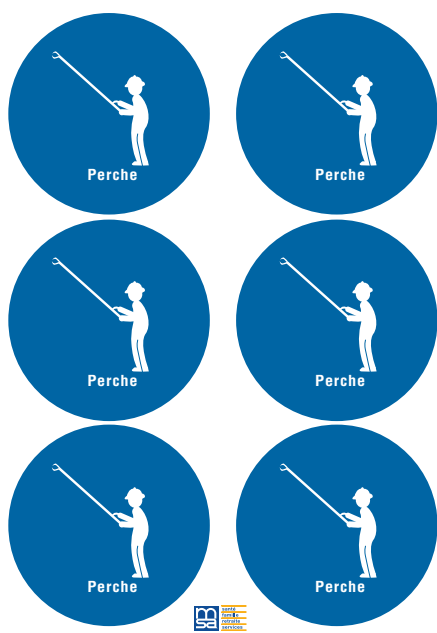
Chute en hauteur



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm

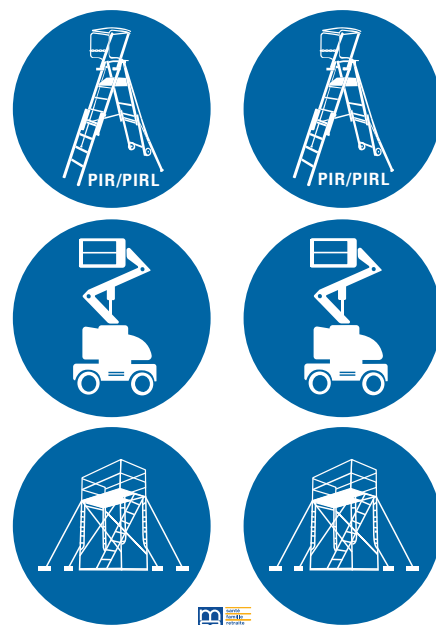
Référence CH1



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm

Référence CH2



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm

Référence CH3



► Etiquette adhésive

Format 21 x 29,7 cm

Référence CH4



Chute en hauteur

TRAVAUX EN HAUTEUR PAS LE DROIT À L'ERREUR



Les échelles et escabeaux ne sont pas des postes de travail.

Ne pas utiliser un engin de levage/manutention pour lever une personne.
PRATIQUE TRÈS RISQUÉE. À PROSCRIRE !



Privilégier le travail
depuis le sol.

Sinon utiliser un équipement de travail en hauteur approprié et sécurisé.

En dernier recours,
utiliser des E.P.I.



► Panneau

Format 30 x 20 cm

Référence PS1



► Panneau

Format 30 x 20 cm

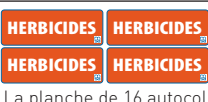
Référence PS3

BON DE COMMANDE

catalogue de la signalétique préventive et sécuritaire

Adresse de livraison

Société :
 Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Mobile :

Référence	Quantité	Référence	Quantité
 IA1		 PH1	
 IA2		 PH2	
 IA3		 PH3	
 IA4		 PH4	
 IA5		 PH5	
 IA6		 PH6	
 IA7		 PH7	
 IA8		 PH8	
 IA9		 PH9	
 IA10		 PH10	
 IA11		 PH11	
 IA12		 PH12	
 IA13		 PH13	

Référence		Quantité	Référence		Quantité
	PCOR1			PC3	
	PCOR2			PC4	
	PCOR3			PC5	
	PCOR4			PC6	
	PCOR5			PC7	
	PCOR6			PS1	
	PCOR7			PS2	
	PCOR8			PS3	
	PCOR9			PS4	
	PT1			PS5	
	PR1			CH1	
	PR2			CH2	
	PR3			CH3	
	PR4			CH4	
	PR5			CH5	
	PC1			CH6	
	PC2				

Bon à renvoyer soit :

par courrier :

MSA de Picardie - Service Santé au Travail
8, avenue Victor Hugo
CS 70828 60010 BEAUVAIS CEDEX 9

par mail :

secretariatprp.grprec@picardie.msa.fr

Renseignement au :

03 23 23 65 59 / 03 23 23 65 17